

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL
pour le ramassage et le traitement des ordures ménagères
de la Région de L'AIGLE

Séance du 19 avril 2023

L'an deux mil vingt trois, le dix neuf avril à dix neuf heures, les membres du Bureau Syndical légalement convoqués, se sont réunis à Saint Ouen sur Iton, sous la présidence de Monsieur Dominique NETZER, en session ordinaire.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	15
PRESENTS	9
VOTANTS	9

DATE DE LA CONVOCATION
12 avril 2023

OBJET

Délibération N°2023- 20

TARIFS

2023

SACS

TRANSLUCIDES

ET

BACS

Etaient présent(e)s :

Titulaires : Mesdames et Messieurs ADOLF, BERNARD, BIGNON, BOUILLAUT, GANDAI, HEBERT, JUSZEZAK, NETZER, PINART.

Etait absent(e) excusé(e) : Mme Mrs COLLET, GOUSSIN, GOUEDARD, MATHIAS.

Etaient absentes : Mmes BRIANCEAU, LEONARD

Également présents : M. ROUSSEAU, Mme MERCIER.

Monsieur PINART Damien a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur NETZER, président du SMIRTOM de la REGION de L'Aigle, propose aux membres du bureau syndical, d'adopter des tarifs pour la vente de sacs translucides aux structures assujetties à la redevance spéciale. Il propose que ces tarifs soient applicables au 1^{er} mai 2023.

Les tarifs proposés sont regroupés dans le tableau ci-dessous :

Sacs translucides	Tarifs Vente H.T. pour 1000 sacs	Coût H.T. 26 sacs	Tarifs Vente T.T.C pour 1000 sacs	Coût T.T.C 26 sacs
30 Litres Blancs	55,00 €	1,43 €	66,00 €	1,72 €
50 Litres Blancs	90,00 €	2,34 €	108,00 €	2,81 €
115 Litres Blancs	115,00 €	2,99 €	138,00 €	3,59 €
50 Litres Jaunes	70,00 €	1,82 €	84,00 €	2,18 €
100 Litres Jaunes	100,00 €	2,60 €	120,00 €	3,12 €
130 Litres Jaunes	115,00 €	2,99 €	138,00 €	3,59 €

Conteneurs à roulettes	Tarifs à partir du 1er mai 2023	
660 Litres	160 € H.T.	192 € T.T.C.
340 Litres	67 € H.T.	80,40 € T.T.C.
240 Litres	60 € H.T.	72 € T.T.C

**SMIRTOM
DE LA REGION
DE L'AIGLE
61305 L'AIGLE CEDEX**

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
de l'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	15
PRESENTS	9
VOTANTS	9

DATE DE LA CONVOCATION

12 avril 2023

OBJET

Délibération N°2023- 20

TARIFS

2023

SACS

TRANSLUCIDES

ET

BACS

Après délibération, les membres du bureau syndical acceptent à l'unanimité les tarifs ainsi proposés et disent qu'ils seront applicables à compter du 1er Mai 2023.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme.

Le Président du SMIRTOM

Dominique NETZER

